

Dans l'optique du CSE Akkodis, la CFTC souhaite porter à la Direction LE sujet financier du partage de la création de valeur

Quésako ?

Depuis le rachat d'Akka UES France, **Adecco ne vous partage rien**, notamment la fameuse « valeur » qui représente votre contribution au résultat net du groupe. Les dirigeants d'Adecco ont repris les pratiques détestables d'Akka UES France qui consistent en un contournement légal des règles d'octroi de la participation : l'antithèse même du sens de l'histoire qui est de s'inscrire dans le débat sur le partage de la valeur, dans lequel la participation est le premier pilier.

Pour notre cas des entreprises de plus de 1000 personnes, ce partage de la valeur (Intéressement, Participation, Abondement confondus) concerne :

- plus de 80% des salariés
- plus de 5 000 €/an comme montant moyen (*votre pouvoir d'achat perdu*)

Vous vous sentez spoliés ? Vous n'avez rien à mettre sur votre plan d'épargne salariale Natixis InterEpargne ? Vous regrettez qu'à chaque début de printemps, vous ne faites pas partie des « heureux salariés » se posant la question du véhicule financier sur lequel placer sa participation au sein d'une entreprise « responsable, inclusive et éthique » ?

Et pour cause, en 2023 les entités constituant Akka UES France ont été gérées de manière à remonter des flux financiers vers la holding. Pire, ce mode de gestion a conduit à obtenir un Capital Social **négatif**.

Ces pratiques, d'un autre âge, vous considèrent comme exclu et « non-participant » de droit à la création de valeur ! *Capital Social (CS) ou Résultat Net (RN) sont obtenus pour être rendus négatifs.*

A quoi jouent les dirigeants du groupe Akkodis ?

Non content de vous dénier le droit au partage de la valeur, le groupe met en danger ces entités avec un **CS négatif** :

- **Akka High-Tech** : Capital Social de **-50M€**
- **Akka Ingénierie Produit** : Capital Social de **-31M€**
- **Ekis France** : Capital Social de **-19M€**

Et pour les entités suivantes au **RN négatif**, tout est remonté à la holding :

- **Akka I&S** : Résultat Net de **-6M€**
- **Akka Services** : Résultat Net de **0€**

Soyez pour une politique inclusive du PARTAGE de la création de valeur !!

La priorité numéro 1 de la CFTC sera :

Obtenir la mise en place de la juste partage de la création de valeur :
Participation, intéressement, et abondement.
 Les trois axes du partage de la valeur.

Ne désespérez pas des fausse promesses vues ici et là
 Avec la CFTC, adressez les vrais sujets